



aT/jG/cP

Délibération UPVD/CFVU 2024/5-03 n°02 du 5 mars 2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;

Vu la délibération UPVD/CFVU 2020/10-12 n°02 du 10 décembre 2020 portant sur l'élection de la Vice-Présidente de la commission « Formation et Vie Universitaire » ;

La commission de la formation et de la vie universitaire, après avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité :

- La charte d'engagement de l'utilisateur bénéficiant du tutorat Prise de notes

Membres en exercice : 31	Pour : 20
Membres présents ou représentés : 20	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0
Suffrages valablement exprimés : 20	

Fait à Perpignan, le 6 mars 2024

Par déléguation, la Vice-Présidente Formation,



Annick TRUFFER

PJ : La charte d'engagement de l'utilisateur bénéficiant du tutorat Prise de notes

CPI : Direction / Rectorat

Diffusion : Intranet et le site internet de l'UPVD

Charte d'engagement de l'étudiant/étudiante bénéficiaire du Tutorat Prise de Notes (TPN)

Rôle et définition d'un Tuteur Prise de Notes :

Le TPN est un étudiant qui s'engage à mettre à disposition ses notes de cours au bénéfice d'autres étudiants à Besoins Pédagogiques Particuliers (EBPP), inscrits dans la même formation et la même spécialité.

Le TPN s'engage à restituer ses prises de notes de façon claire et détaillée, sous format numérique sur la plateforme Moodle dédiée, à minima 2 à 3 fois par semaine.

Attention : Il arrive parfois qu'aucun étudiant ne soit volontaire pour être TPN.

Dans ce cas, l'aménagement ne peut être mis en place.

Sous réserve de l'attribution d'un TPN, l'étudiant bénéficiaire s'engage à :

- Faire preuve de respect envers le TPN en toutes circonstances,
- Consulter régulièrement les cours déposés sur la plateforme Moodle intitulée : « Bureau EBPP - Tutorat Prise de Notes par formation », en se connectant sur son ENT,
- Récupérer lui-même les contenus mis en ligne directement par les enseignants,
- Prendre en charge son propre travail personnel y compris les travaux et devoirs demandés dans le cadre des TD ou des TP,
- En cas de difficultés ou de différends rencontrés, en informer aussitôt ses référents EBPP ainsi que le Bureau EBPP
- Ne pas transmettre les cours déposés par le TPN à ses camarades de promotion
- Ne pas diffuser les cours sur Internet. Il s'agit là d'un délit passible de sanctions : il est interdit dans le cadre du Code de la propriété intellectuelle de diffuser le cours d'un enseignant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/periode-d-examen-attention-plagiat-48655>

Je

soussigné.....

assure avoir pris connaissance de la charte d'engagement concernant le Tutorat Prise de Notes et m'engage à la respecter.

Nom Prénom :

Date et Signature :



Les référents EBPP 2023-2024

	Référent enseignant	Référent administratif
IAE Perpignan	Marie DA FONSECA marie.da-fonseca@univ-perp.fr	Magali MEYRIEU magali.meyrieu@univ-perp.fr
IAE Mende	Florence SAPINART sapinart@univ-perp.fr	Laëtitia SUAU laetitia.suau@univ-perp.fr
IUT Perpignan	Carole BLANCHARD carole.blanchard@univ-perp.fr	Simona BRAJOU simona.brajou@univ-perp.fr
IUT Narbonne GCGP	Olivier CASTEL olivier.castel@univ-perp.fr	Anne DELAGE anne.delage@univ-perp.fr
IUT Carcassonne	Thierry SPINOSA spinosa@univ-perp.fr	Nathalie RIGAUD nathalie.rigaud@univ-perp.fr
IUT Carrières Juridiques / SJE Narbonne	Marc GOMY marc.gomy@univ-perp.fr Delphine LOUIS-CAPORAL delphine.louis-caporal@univ-perp.fr	Bénédicte BESSON benedicte.besson@univ-perp.fr
SJE Campus Mailly	Sarah ANDJECHAIRI-TRIDILLAC sarah.andjechairs@univ-perp.fr	Anne BARTEMENT anne.bartement@univ-perp.fr
LSH	Anne LACROIX glacroix@univ-perp.fr	Céline MARTINEZ celine.martinez@univ-perp.fr
SEE	Anne LEGRAND anne.legrand@univ-perp.fr	Charlotte BARELAUD charlotte.barelaud@univ-perp.fr
IFCT	Alà BAYLAC FERRER baylacf@univ-perp.fr	Michèle PERNIER michele.pernier@univ-perp.fr
STAPS	Johann RAGE (Référent spécifique ESHN) : rage@univ-perp.fr Anne-Fleur GASTON (L2): anne-fleur.gaston@univ-perp.fr Diane PERNOT (L1): diane.pernot@univ-perp.fr Yohann DROLEZ (L3 ES): yoann.drolez@univ-perp.fr Elodie VARRAINE(L3 MS): varraine@univ-perp.fr F. DURAND L3 APAS /DEUST MF + APSL: fdurand@univ-perp.fr Lionel DEMBOURG (L3 EM): lionel.dembourg@univ-perp.fr Eric FRUCHART (Master): eric.fruchart@univ-perp.fr Perrine DELPECH (Deust MF): perrine.florence@univ-perp.fr	Myriam BUSNEL : L & M myriam.busnel@univ-perp.fr Valérie COMMES : Deust valerie.commes@univ-perp.fr

Mise à jour : 25/10/2023